

# NATURA 2000



## ***SITE NATURA 2000*** **« CEZALLIER »**



## **COMITE DE PILOTAGE**

**21 octobre 2013**  
**COMPAINS**



COPIL CEZALLIER – 21 octobre 2013 à Compains

# ORDRE DU JOUR

- **brefs rappels sur le site NATURA 2000 CEZALLIER**
- **Bilan des actions depuis la validation du DOCOB**
- **Coordination et complémentarité avec la RNN Sagnes de la Godivelle**
  
- **Coordination et complémentarité avec le CT Lacs Pavin, Bourdouze, Moncineyre, Bordes**
- **Questions diverses**
  
- **Elections de la Présidence du Comité de pilotage**
  
- **Désignation de la structure en charge de l'animation**
  
- **Perspectives 2014**



# LE SITE NATURA 2000 « CEZALLIER »

8 communes,  
2174 Ha



Lac Pavin



Estivadoux



La Barthe



Vassivière



Plaine de Montcineyre



Bourdouze



Lac de Montcineyre



Escoufort bas



Fontlonge Cocudoux



Chambedaze



Carte 2 : Situation des entités de chacun des sites



Col de la Chaumoune



Redondel



Coualle basse



Les Chastelets



Mont Chamaroux



Lac des Bordes



Communal de Fraud



Plaine Jacquot



Lac d'en Bas et Lac en d'Haut



Cirque d'Artoux



# NATURA 2000, en résumé

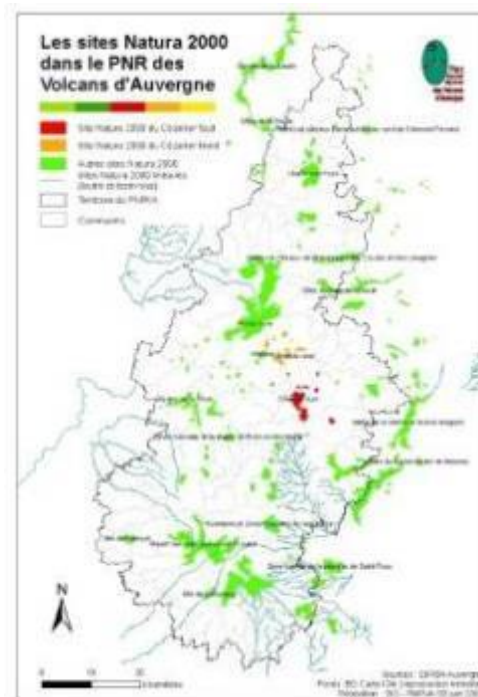
Un réseau de sites naturels d'intérêt européen désigné pour préserver :

- des milieux naturels (habitats),
- des espèces (faune et flore)

Plus de 27 000 sites en Europe,  
près de 20% de sa surface

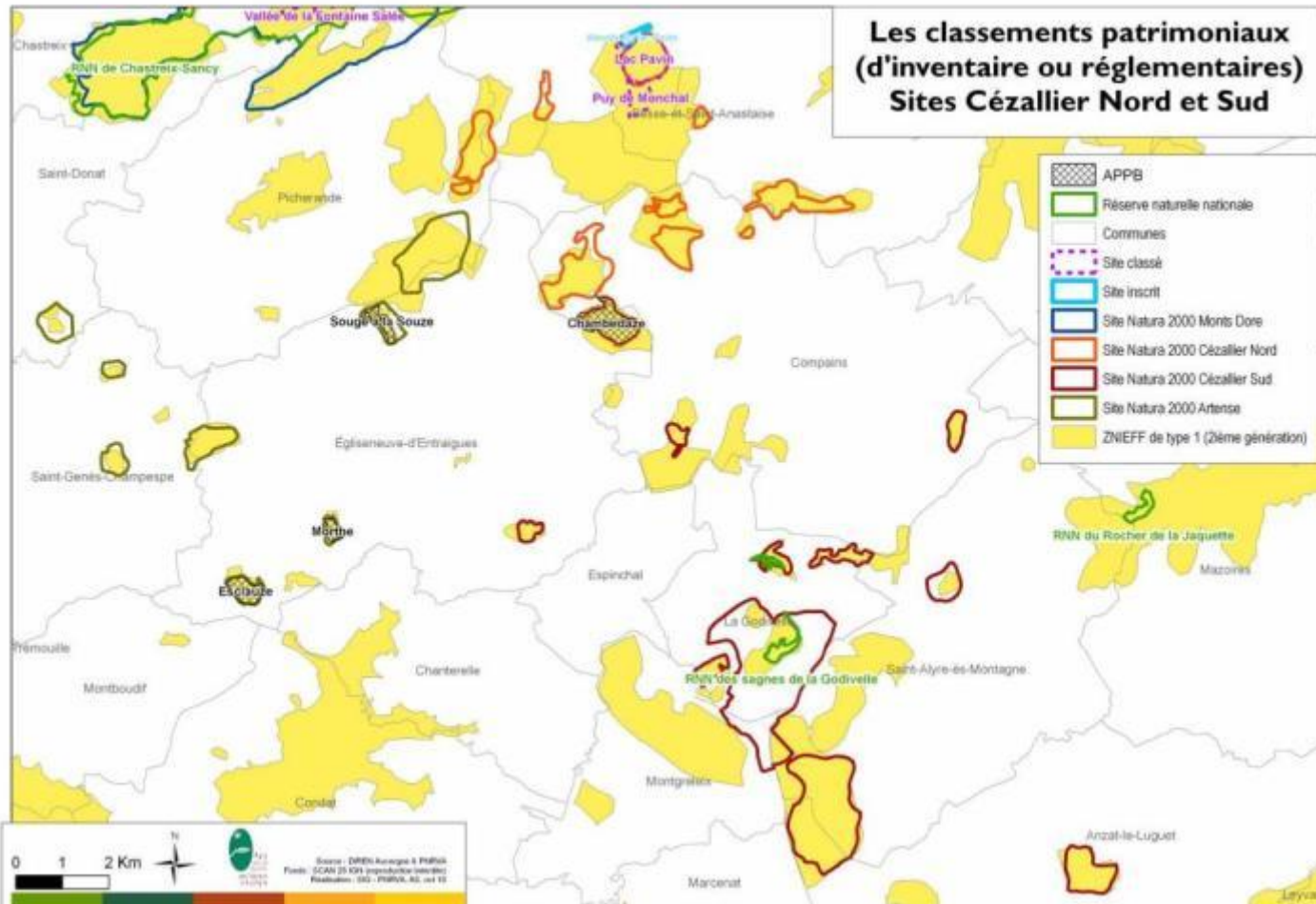
## Objectif

=> CONCILIER ACTIVITES HUMAINES ET PRESERVATION DU PATRIMOINE NATUREL PAR DES MESURES DE GESTION CONCERTÉES AVEC L'ENSEMBLE DES ACTEURS CONCERNÉS





# Des richesses déjà reconnues



Hypne brillant

Orthotric de Roger

Buxbaumie verte

Flôteau nageant

# LES OBJECTIFS DE GESTION DU SITE

Promouvoir une **gestion agricole durable** des prairies de fauche et des estives

1. **Préserver les pelouses à Nard en mosaïque avec les zones humides par une gestion pastorale globale**
2. **Préserver la diversité floristique des prairies de fauche**

Mesures agro-environnementales territorialisées (MAET)

Préserver une **qualité et la quantité d'eau** compatible avec le bon état écologique des **lacs et zones humides**

1. **Préserver les zones humides**
2. **Participer aux projets de restauration de lacs et zones humides**

Mettre en défens les zones sensibles et aménager des points d'abreuvement en dehors des zones humides

Concilier la **valorisation du site** avec la préservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire

1. **Contribuer à valoriser le patrimoine naturel et paysager du Cézallier au niveau touristique et pédagogique**
2. **Mettre en place des aménagements ou équipements respectueux des milieux naturels**

Réaliser des actions d'informations et sensibilisation  
Aménager des accès aux zones sensibles, des supports d'information, etc.

Promouvoir une **gestion forestière durable**

**Assurer une gestion forestière respectueuse de la ressource en eau à l'échelle du bassin-versant des zones humides**

Limiter l'impact sur les zones humides des plantations

# NATURA 2000 : des outils spécifiques

- ❑ **Contrat MAEt** : surfaces agricoles. Une aide ha/an contre un cahier des charges à respecter
- ❑ **Contrat Natura 2000** : forestier ou ni agricole ni forestier. Exemple : rémunération du manque à gagner sur une exploitation forestière, financement de la restauration de milieux (sentiers...)
- ❑ **Charte Natura 2000** : engagements de bonnes pratiques => exonération TFNB
- ❑ Des **évaluations d'incidences** des projets dans ou à proximité des sites Natura 2000





# BILAN DE LA CONTRACTUALISATION des MAET

- projet de MAET validé en CRAE en mars 2011 (**prestation de l'ADASEA-AER63**)
- **4 mesures :**
  - MAET ES 1 « Estives individuelles » et MAET ES 2 « Estives collectives » : : éviter la banalisation des pelouses et landes pâturées par une gestion extensive (adaptation des pressions de pâturage et limiter ou supprimer l'apport d'intrants) ; **rémunérée 264€/Ha/an en individuel ou de 218 à 238€/Ha/an en collectif ; 560,51 ha contractualisés**
  - MAET FA1 « Prairies riches en fleurs » : Maintenir la diversité floristique des prairies de fauche traditionnelles ; **rémunérée 165€/Ha/an ; 30,19 ha contractualisés (expertise des prairies de fauche par le CBNMC)**
  - MAET ZH 1 « Zone humide » : Gérer la zone humide par une absence de fertilisation et un retard de pâturage afin de laisser les plantes remarquables accomplir leur cycle de vie ; **rémunérée 285€/Ha/an ; 54,77 ha contractualisés**
- ⇒ **19 exploitations agricoles engagées** (9 sociétés + 8 individuels + 2 sections – 13 du Puy de Dôme, 2 de l'Aveyron, 3 du Cantal et 1 de Lozère)
- ⇒ **surface totale de 645,47 ha** sur 1586 ha éligibles, **soit 30 %** du site Natura 2000 du Cézallier.



# BILAN DE LA CONTRACTUALISATION des MAET 2011-2012

Bilan financier (hors  
PHAE sur 5 ans) :



ZH 1 : 52 579 €

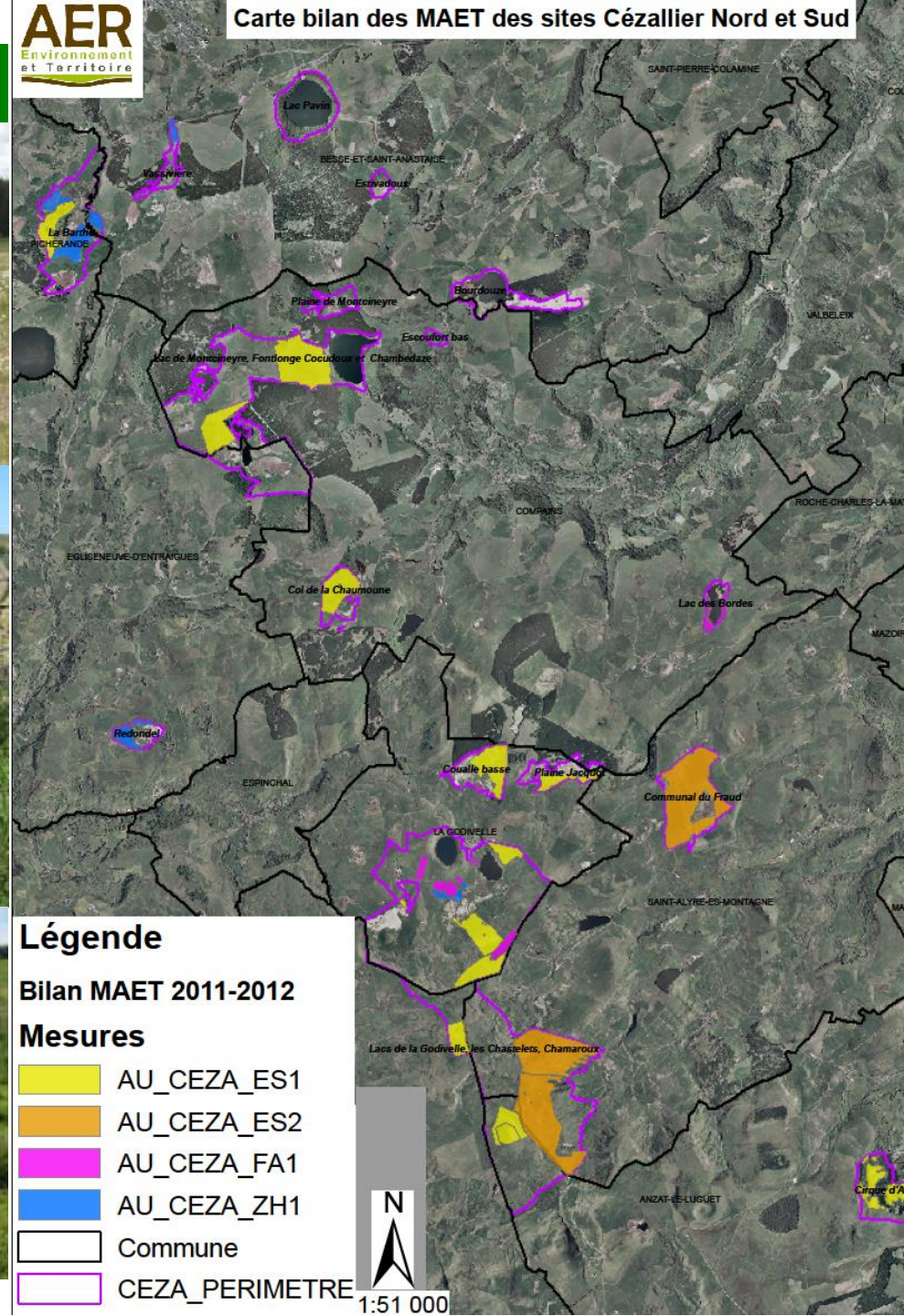
FA1 : 13 435 €



ES1 et 2 : 526 880 €

=> Total pour l'ensemble  
des agriculteurs  
volontaires :

592 894 €



## Légende

Bilan MAET 2011-2012

### Mesures

- AU\_CEZA\_ES1
- AU\_CEZA\_ES2
- AU\_CEZA\_FA1
- AU\_CEZA\_ZH1
- Commune
- CEZA\_PERIMETRE

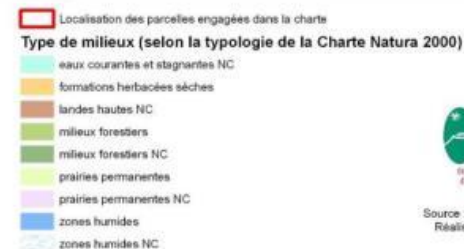


# AUTRES ACTIONS DE GESTION

- 4 propriétaires pour **138.5 ha** sont engagés dans la **Charte Natura 2000** du Cézallier (soit un peu plus de 6 % de la surface du site).
- Plusieurs réunions sur les **aménagements d'abreuvoirs**
- expertise de la **fonctionnalité de la tourbière de Vassivière** basée sur l'étude de la végétation et de l'hydrologie du site



Localisation des parcelles engagées dans la charte Natura 2000  
Site Natura 2000 "Cezallier"



Source : PNR VA - DREAL - CHANES 2006  
Réalisation : PNR VA - Décembre 2012

C  
:|  
:|  
S  
e

013 à Comj



# AUTRES ACTIONS DE GESTION

- Rendez-vous avec les **conseillers de propriétaires forestiers** à proximité de **tourbières ou lacs**
- Réunions de **concertation** autour de **la qualité de l'eau des Lacs**, de leurs aménagements
- **Evaluation des Incidences** des travaux



# COMPLEMENTARITES AVEC LA RNN des SAGNES DE LA GODIVELLE

## Révision du plan de gestion

- Synthèse des études d'amélioration des connaissances
  - Diagnostic fonctionnel
    - Cartographie des unités écologiques
    - Etude pédologique et paléoécologique
      - Etude Cuivré de la Bistorte
- Acquisition foncière et convention de gestion
- Nécessité de travailler sur l'eau à l'échelle du BV



Réserve Naturelle Nationale  
SAGNES DE LA GODIVELLE

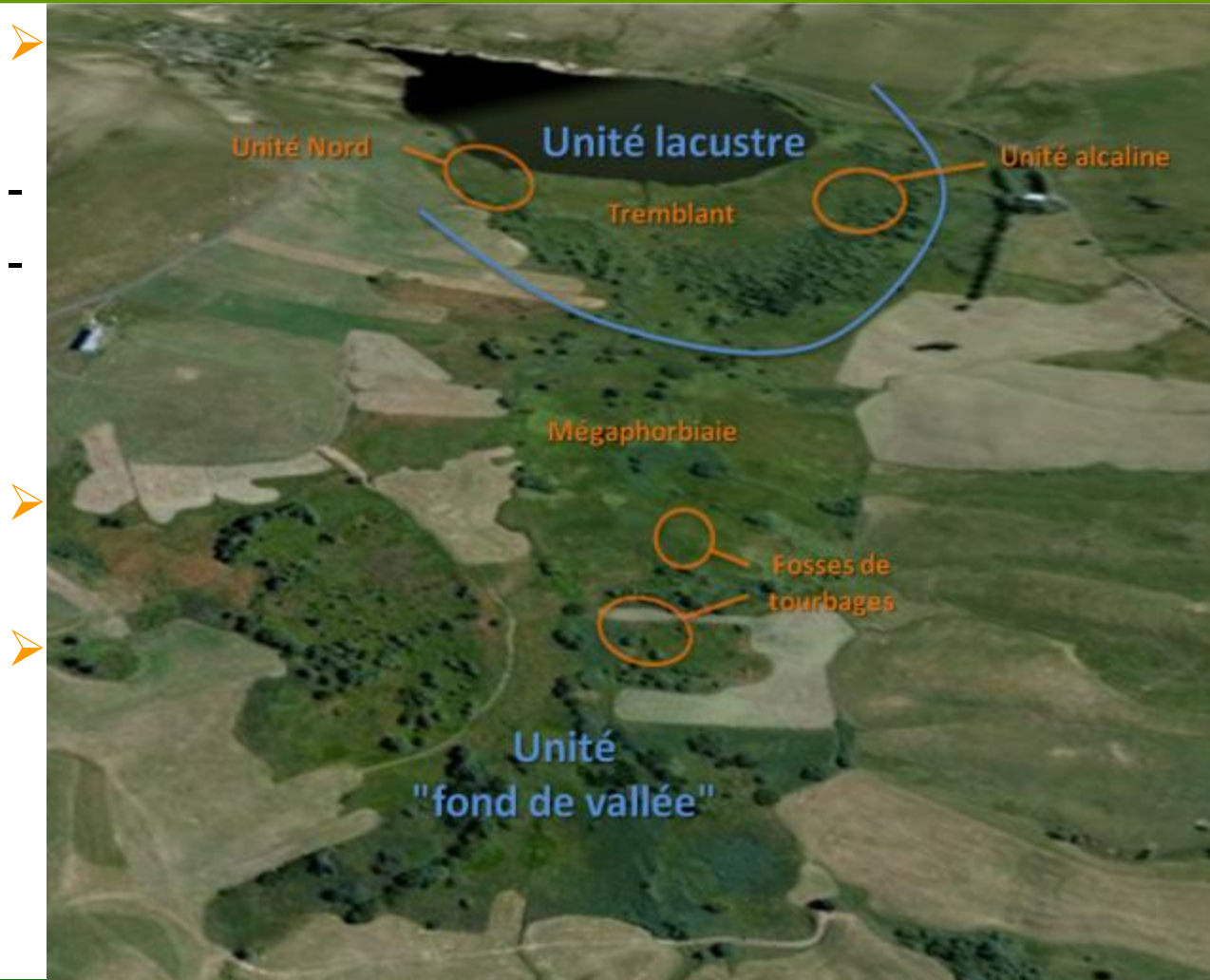


Parc  
naturel  
régional  
des Volcans  
d'Auvergne

# COMPLEMENTARITES AVEC LA RNN des SAGNES DE LA GODIVELLE

## Révision du plan de gestion

ces



Réserve Naturelle Nationale  
**SAGNES DE LA GODIVELLE**



Parc  
naturel  
régional  
des Volcans  
d'Auvergne

# COMPLEMENTARITES AVEC LA RNN des SAGNES DE LA GODIVELLE

## Révision du plan de gestion

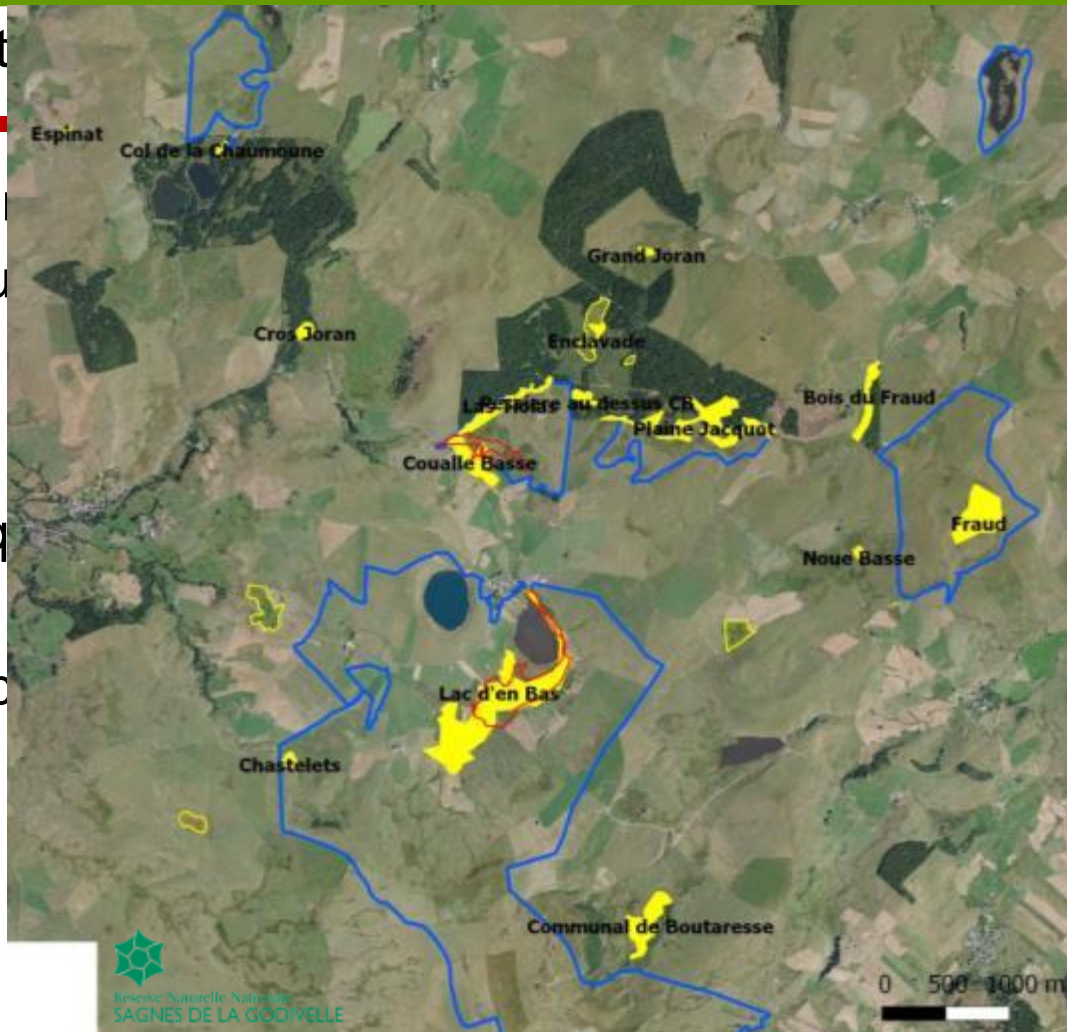
➤ Synt

- Car

- Etu

➤ Acq

➤ Né



ances



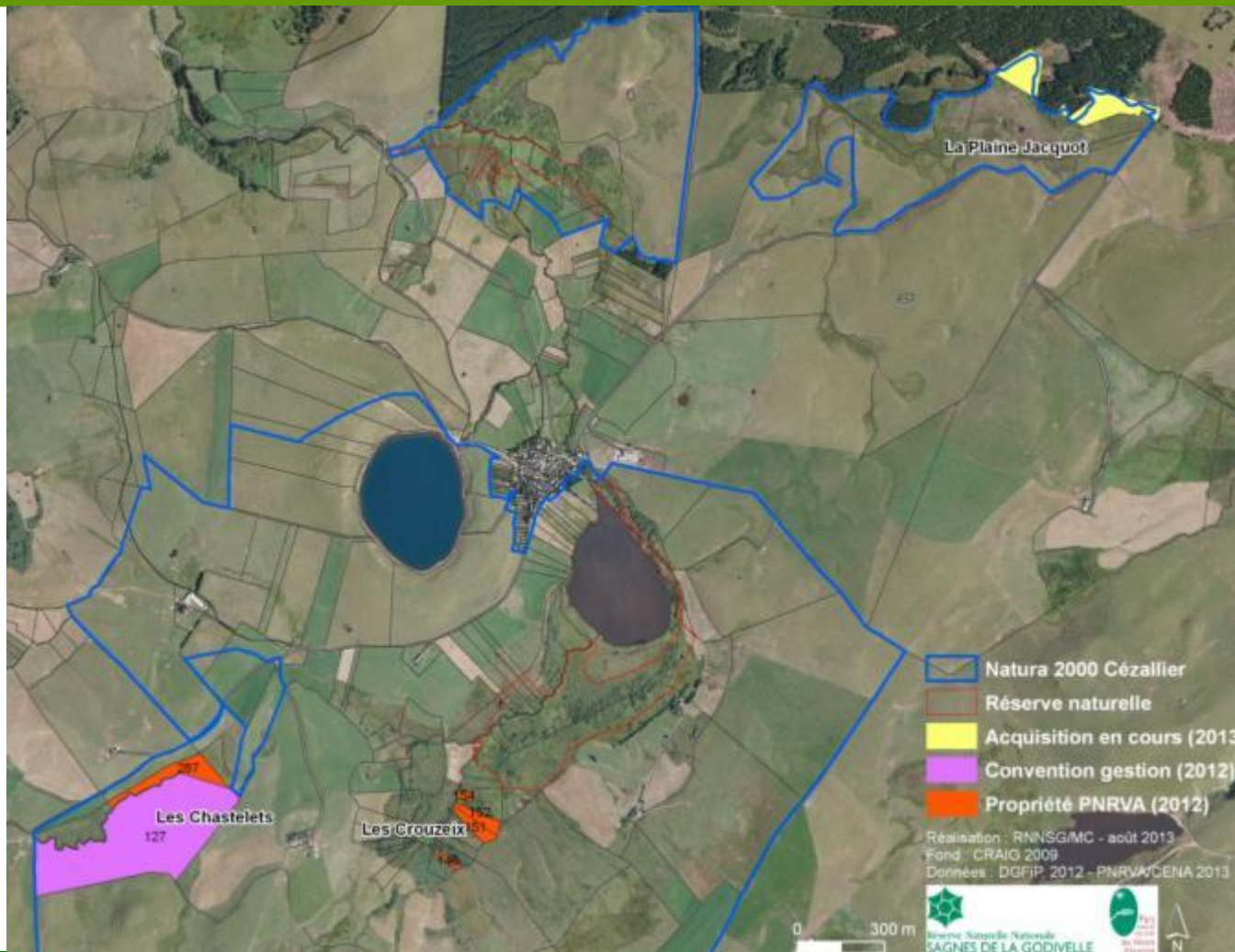
Réserve Naturelle Nationale  
**SAGNES DE LA GODIVELLE**



Parc  
naturel  
régional  
des Volcans  
d'Auvergne

# COMPLEMENTARITES AVEC LA RNN des SAGNES DE LA GODIVELLE

## Révision du plan de gestion



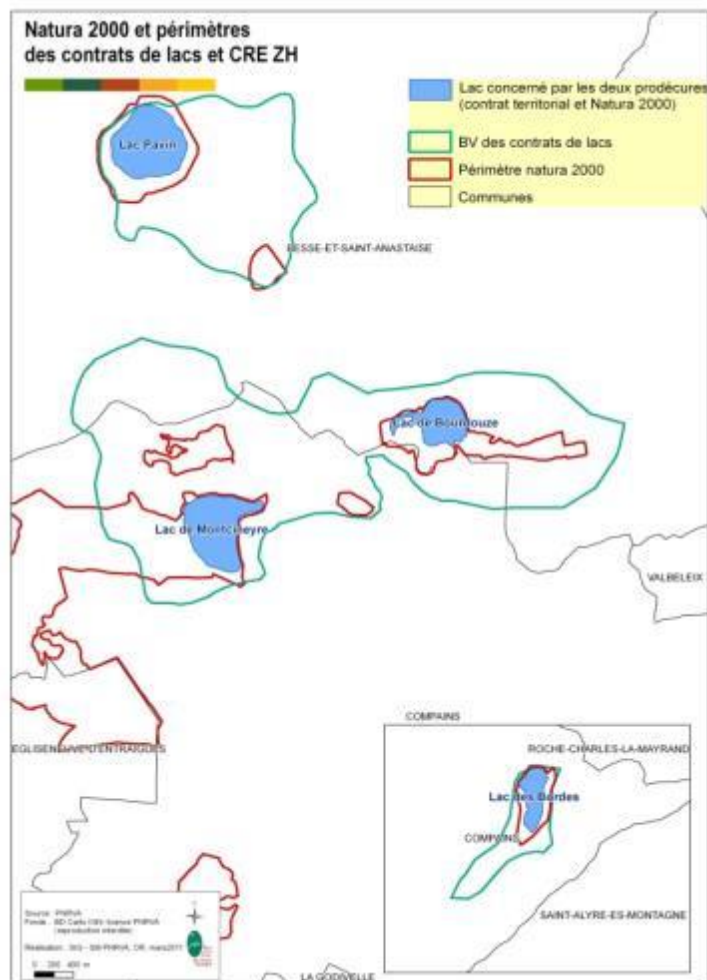


# COMPLEMENTARITE AVEC LE CONTRAT de LACS



## Actions réalisées en 2013:

- Aménagement d'abreuvoirs et mise en défens du lac des Bordes
- Contractualisation MAET: 10 dossiers déposés:
  - Diminution de fertilisation: 47 ha
  - Suppression de fertilisation: 70 ha
- PMBE: 1 dossier « bâtiment neuf » déposé
- Accompagnement agronomique individuel des agriculteurs:
  - Bilan de fertilisation
  - Analyses d'effluents
  - Analyses d'herbe (évaluation de l'état de nutrition des prairies)



# COMPLEMENTARITE AVEC LE CONTRAT de LACS

## Actions en cours:

- Réalisation d'aménagements au lac de Bourdouze (création d'un parking en bord de route, valorisation paysagère)
- Installation d'abreuvoirs et mise en défens des berges (lacs de Bourdouze et Montcineyre)
- **Accompagnement agronomique des agriculteurs:**  
appui à la réalisation des plans de fumure pour la campagne 2012-2013
  - Opération groupée d'assainissement individuel du hameau de Brion

## Etudes en cours:

- Qualité de l'eau du lac Pavin
- Définition des bassins hydrogéologiques des lacs (hors Pavin)
- Station d'épuration du hameau d'Anglard



# VALORISATION - SENSIBILISATION

### Les objectifs et mesures du site Cézallier

Les mesures décrites ici ont été réalisées lors de groupes de travail thématiques qui ont été organisés de 2008 à 2010. Elles ont été validées par le comité de pilotage. Elles sont mises en œuvre depuis 2011.

**Objectif principal** → **Sous objectifs** → **Exemple de mesures envisagées ou réalisées**

- Préserver une gestion agricole durable des prairies et des estives**
  - Préserver les prairies à fauche en recourant aux zones humides (par une gestion différenciée)
  - Préserver la diversité floristique des prairies de fauche
- Préserver une qualité de la ressource d'eau et la biodiversité des lacs et zones humides**
  - Préserver les zones humides
  - Préserver les prairies de fauche
- Faciliter la valorisation des sites et des territoires d'habitat et des territoires d'habitat communautaires**
  - Contribuer à valoriser le patrimoine naturel et paysager
  - Contribuer à valoriser les paysages ruraux
- Préserver une gestion forestière durable**
  - Assurer une gestion forestière respectueuse de la ressource en eau à l'échelle du bassin versant des zones humides

### Les outils spécifiques à Natura 2000

Comme dans tous les sites Natura 2000 français, les mesures sont basées sur les volontés. Pour ce faire, il est nécessaire de définir des objectifs et des mesures.

**La charte**  
Elle comprend des engagements simples qui s'adressent aux propriétaires et aux usagers. Elle définit les grandes orientations et les mesures à mettre en œuvre. Elle est élaborée par les acteurs locaux (agriculteurs, élus, associations, etc.).

**Le plan de gestion**  
C'est un document plus détaillé qui définit les mesures à mettre en œuvre. Il est élaboré par les acteurs locaux (agriculteurs, élus, associations, etc.).

**Le contrat Natura 2000**  
C'est un document qui définit les mesures à mettre en œuvre. Il est élaboré par les acteurs locaux (agriculteurs, élus, associations, etc.).

**Le cahier des charges**  
C'est un document qui définit les mesures à mettre en œuvre. Il est élaboré par les acteurs locaux (agriculteurs, élus, associations, etc.).

**Le règlement**  
C'est un document qui définit les mesures à mettre en œuvre. Il est élaboré par les acteurs locaux (agriculteurs, élus, associations, etc.).

**Le plan de gestion**  
C'est un document plus détaillé qui définit les mesures à mettre en œuvre. Il est élaboré par les acteurs locaux (agriculteurs, élus, associations, etc.).



## FÊTE DES Tourbières

### Egliseneuve d'Entraigues (63)

# SAMEDI 22 JUIN

**STANDS, ATELIERS, EXPOSITIONS, TÉMOIGNAGES SUR LE THÈME DES TOURBIÈRES**  
14h à 18h

**SORTIE-NATURE À LA TOURBIÈRE DE JOUJON**  
14h30 à 17h30

**TABLE RONDE « DES TOURBIÈRES ET DES HOMMES »**  
18h

**APÉRITIF MUSICAL AVEC Soma Festas**  
19h30

# 2013

**Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne**  
Parc des Volcans d'Auvergne  
04 73 65 64 00  
accueil@parcdesvolcans.fr  
www.parcdesvolcans.fr

## Natura 2000

### ... pour les sites du Cézallier

**Editorial**  
Natura 2000 est un outil d'animation de territoire. Le but n'est pas de mettre en œuvre des actions menées en dehors des sites, mais de les accompagner.

La base de contractualisation des MAET et les signatures de Chartes Natura 2000 ont été réalisées. L'animation parallèle et complémentaire doit bénéficier des lacs emblématiques du Pavé, de Bourdoze, des Bordes et de Montagne et leur bassin versant dans le cadre des Contrats de Lacs ruraux ou de la prise en compte des enjeux environnementaux dans les activités humaines.

Natura 2000 permet également un rassemblement festif autour de projets écopaysagers mettant en valeur les paysages de nos sites : le Cézallier, le site de l'Arrière, les zones humides du Ruisseau de Montagne et les tourbières du Nord est central.

**Jean-Benoît FOURNIEAU**, Maire d'Egliseneuve d'Entraigues, Président du comité de pilotage du site Natura 2000 du Cézallier

Le socle volcanique, l'altitude et le climat rude (venteux, humide et froid) du plateau du Cézallier, allié à des pratiques agro-pastorales extensives, ont façonné la richesse et l'originalité des milieux naturels (habitats) et des espèces sauvages, considérés comme rares et menacés à l'échelle européenne. Les sites Natura 2000 du Cézallier couvrent ainsi 2 174 ha du plateau dont 75 % sont d'intérêt européen. Ils visent à concilier les activités humaines avec la préservation et l'entretien des nombreux lacs naturels, tourbières et petites zones humides ainsi que la spécificité, de la flore notamment, des prairies de fauches de montagne et des estives. Ils sont une opportunité pour mieux valoriser ce paysage unique et l'identité du Cézallier.



- PRESIDENCE DU COPIL
- STRUCTURE ANIMATRICE

# Perspectives 2014

- Bilan des MAEt et construction des futures **MAEC**
- **Contrats Natura 2000** pour les abreuvoirs du Lac d'en Haut
- animation, suivi, conseil, aide, sensibilisation
- Cohérence avec les autres procédures

